

Appel à projet MEDDE/DEB « rétablissement des continuités écologiques Restauration des espaces naturels à la Pointe orientale du site protégé de la Pointe des Châteaux en Guadeloupe

(Action menée dans le cadre d'une Opération Grand Site (OGS))

Porteur du projet :

Commune de Saint-François ;

Contact du chef de projet :

M. Laurent BERNIER (*Maire*)

Email : lbernier@ville-saintfrancois.fr

Administratif en charge du projet :

Mme Catherine COSAQUE (*directrice des services techniques, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire*)

Email : ccosaque@ville-saintfrancois.fr

Partenaires :

ETAT (DEAL Guadeloupe) et Conseil Général de la Guadeloupe

Contact DEAL : M. Pierre BOESCH (biodiversité terrestre, correspondant TVB)

A noter : Etude SRCE non commencée (prévision du lancement en septembre 2013)

Montage financier :

Total	808 073,20 euros
Commune :	150 000 (18,6%)
Département :	258 073,20 (31,9%)
Etat :	400 000 (49,5%)



La Pointe des Châteaux est un milieu naturel singulier, regroupant de nombreuses espèces endémiques et/ou rares, certaines bénéficiant de protections fortes (Bois-vert : *Rochefortia spinosa* et gaïac : *Guaiacum officinale*) (source : Lurel, 1999).



La végétation s'est adaptée aux conditions très particulières de la Pointe des Châteaux (déficit hydrique). Les feuilles sont coriaces, cirées, les ports parfois en drapeau, les tailles souvent limitées. Certaines plantes acceptent le sel, tandis que d'autres ne se développent qu'à l'abri des conditions les plus extrêmes, à quelques dizaines de mètres du trait de côte seulement.

Appel à projet MEDDE/DEB « rétablissement des continuités écologiques Restauration des espaces naturels à la Pointe orientale du site protégé de la Pointe des Châteaux en Guadeloupe

(Action menée dans le cadre d'une Opération Grand Site (OGS))

Présentation du projet

Le projet porte sur l'accès à un site emblématique majeur « la Pointe des Châteaux » qui bénéficie du label national de Site classé depuis 1997. Une démarche d'opération « Grand Site » initiée depuis 2001 vise à améliorer les conditions d'accès et à réhabiliter cet espace remarquable.

L'objectif du projet consiste à aménager la dernière portion routière en itinéraire exclusivement desservi par des modes de déplacement doux.

La réalisation de cette opération comprend :

- la destruction de la portion finale de la départementale,
- des travaux visant à rétablir les continuités hydrauliques de part et d'autre de la voie d'accès ainsi qu'entre les salines, étangs et le littoral,
- des aménagements pour assurer des continuités pour la faune présente aux abords de la voie d'accès (renforcer, compléter les lisières et la noues centrales par l'apport, notamment de végétaux adaptés ou d'accompagnement des ouvrages hydrauliques),
- d'aménager en amont de la voie détruite une zone de retournement intégrée dans les lisières boisées et les sentiers existants,
- d'aménager sur tout le linéaire de la Route Départementale (RD) 118 reliant la zone d'accueil de l'OGS à la Pointe Orientale, des d'ouvrages hydro-écologiques.

Ainsi, la destruction de la dernière portion de voirie sur la Pointe orientale du site classé de la Pointe des Châteaux permettra de :

- restaurer et préserver la qualité environnementale et la biodiversité (reboisement avec des espèces végétales locales, mise en contact des houppiers, respect des strates arborées) ;
- juguler l'accélération de l'érosion marine littorale ;
- restaurer des continuités écologiques ;
- maintenir et protéger les sites de ponte des tortues et d'autres espèces animales patrimoniales (oiseaux) en valorisant notamment des zones humides situées à proximité ;
- juguler et adapter la fréquentation touristique (ex : accès PMR sur la petite saline, reprise des sentiers).

Les enjeux en termes de continuités écologiques du projet

A l'extrême est de l'île de la Grande-Terre de Guadeloupe, la Pointe des Châteaux forme une avancée rocheuse battue par les flots de l'océan. Un périmètre de Grand Site et de site classé occupe le secteur le plus oriental et le moins urbanisé de la pointe.

La cote est caractérisée par une grande variété de reliefs, de milieux naturels variés et contrastés, formant des criques et des falaises, de plages de sable et de galets, des bassins maritimes ouverts ou fermés, tels que les salines.

L'évolution géologique y est très rapide. Les archéologues ont ainsi montré que l'Anse à la gourde était une saline à l'époque où les amérindiens vivaient sur son rivage. La barrière rocheuse s'est ensuite dégradée, laissant passer la mer. Ce phénomène semble se reproduire avec la montée des eaux océaniques sur le secteur de la petite saline, qui s'est ouverte depuis seulement quelques années.

La présence de la route départementale, qui a pu perturber le régime d'écoulements hydrauliques, a pu jouer un rôle dans cette évolution récente. L'anse des Salines s'est ouverte sur la mer dans les années 1970 et présente depuis un retrait de côte de l'ordre de 120 m (BRGM, 2010).

Les différents points d'eau de la pointe, les salines en particulier, sont des lieux privilégiés pour l'établissement d'espèces animales, patrimoniales, sédentaires ou migratoires, qui mettent à profit ces sources d'alimentation.

Les tortues viennent pondre sur le cordon sableux littoral, à l'interface de la mer et de la plage.

Tous ces milieux naturels sont très exposés à la sur-fréquentation. Depuis l'avènement du tourisme à Saint-François, et l'ouverture de la Pointe des Châteaux à la voiture (la route départementale a été construite dans les années 60 et renforcée par la suite) un phénomène de fréquentation de masse a envahi le site, des continuités écologiques ont été détruites.



Appel à projet MEDDE/DEB « rétablissement des continuités écologiques Restauration des espaces naturels à la Pointe orientale du site protégé de la Pointe des Châteaux en Guadeloupe

(Action menée dans le cadre d'une Opération Grand Site (OGS))

Calendrier prévisionnel de réalisation/achèvement :

La relance et les nouvelles orientations de l'Opération Grand Site s'inscrivent dans une dynamique globale impulsée par la nouvelle équipe municipale et comprise dans un Schéma urbain de développement.

La première phase des travaux d'aménagements de l'OGS inclue la réalisation de la zone d'accueil à l'entrée du site classé en parallèle aux travaux de destruction de la voie à la Pointe orientale.

Les études complémentaires et préalables sont prévues pour s'achever au troisième trimestre 2013 ; les travaux sur la pointe orientale s'enclencheront alors courant 2014 ; pour une fin envisageable au 1^{er} trimestre 2015.

Dispositif envisagé pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité des aménagements :

Le suivi de la biodiversité, outre les partenaires « institutionnels » fera l'objet de projets mis en place avec les associations liées à l'environnement. **Il s'agit notamment de procéder à :**

- La gestion des espèces invasives.
- Une gestion agropastorale de la ZH (plan de gestion en concertation)

Le suivi sera ainsi organisé :

- état initial et définition des indicateurs : paramètres physico-chimiques des salines, indicateurs biotiques de la saline intérieure.
- appel aux associations présentes sur le site (protection tortues, chiroptères, avifaune, reptiles, etc.) pour intégrer de nouvelles modalités de suivi élargies aux nouveaux ouvrages de façon à préserver l'approche synoptique de ces observations de la Pointe des Châteaux et en particulier du grand Site.
- création du comité de pilotage scientifique des opérations de restauration.

RMQ : Les espèces végétales de forêt sèche de la Pointe des Châteaux ne sont pas cultivées en pépinières. Nous produirons des plants destinés à la revégétalisation du site.



Aspect innovant du dispositif (techniques, méthodes, démarches) :

- un site exceptionnel concentré de biodiversité, en même temps qu'un site sensible et fragile :

Constitué d'une large bande littorale (ZNIEFF de type II) qui abrite en son sein une faune et une flore rares (*plus de 80 espèces d'oiseaux et 230 espèces végétales dont 28 rares et 25 endémiques*) dont plusieurs espèces patrimoniales menacées d'oiseaux marins nichant au sol.

En outre, ce site est constitué d'une mosaïque de Salines marquant ce paysage exceptionnel.

- un très large partenariat pour une dynamique de développement local nécessitée par l'intégration de ce projet à une OGS. Ainsi, l'aménagement global de la Pointe des Châteaux qui participe de la vision de développement durable de la commune intègre une démarche rigoureuse de remobilisation, de diagnostic exhaustif, de collaborations diverses, de participation citoyenne ;
- un comité scientifique multidirectionnel intégrant des domaines et approches diverses : géomorphologie, géologie, hydrologie, archéologie, histoire et sciences sociales.

Facteurs de réussites :

- Qualité du partenariat et de la mobilisation des acteurs locaux (associations d'habitants ; associations de protection de l'environnement, usagers du site, ...) ;
- Réussite de la requalification des lieux par un aménagement léger en les dotant d'équipements dignes d'un ensemble complexe de nature et de culture.
- Réhabilitation de la place de l'homme dans le territoire et particulièrement promotion d'une gouvernance participative.
- Développement de produits et services « nature ».

Appel à projet MEDDE/DEB « rétablissement des continuités écologiques Restauration des espaces naturels à la Pointe orientale du site protégé de la Pointe des Châteaux en Guadeloupe

(Action menée dans le cadre d'une Opération Grand Site (OGS))

Éventuelles suites à donner :

La Pointe des Châteaux est un site immensément riche (patrimoine naturel, culturel, archéologique, ...) qui offre des perspectives diverses :

Au niveau géomorphologique :

Soumis à l'érosion marine et aux ouragans, la physionomie du littoral de la Pointe des Châteaux s'est considérablement modifiée depuis la dernière période glaciaire par l'élévation constante du niveau de la mer (dans les années 70, le BRGM (2011) avait noté une ouverture sur la mer avec un recul de 120 m sur une échelle de temps extrêmement réduite (48 ans).

La surveillance et la protection du littoral sur cette bande fragile doit rester une priorité majeure.

Au niveau touristique :

Le(s) projet(s) et/ou produits de tourisme lié à la découverte de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et historique du site doivent être développés mais également labellisés. Un gros travail sur l'« image marketing » su site reste à faire.

En matière de gestion :

Il conviendra de conforter le projet de territoire (élargissement du périmètre de l'OGS) et de consolider la structure de gestion envisagée sous forme collaborative (partenariat public-privé).

Difficultés rencontrées :

- Multiplicité des acteurs et usages du site de la Pointe des Châteaux ;
- Rareté des études scientifiques consacrées au site.

